



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

05/12/2005 : Sécurité aérienne: feu vert pour la création de la liste noire européenne - Christine de Veyrac, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

Les ministres européens des Transports, réunis ce matin (05/12/2005) à Bruxelles, ont entériné à l'unanimité le règlement établissant une liste noire communautaire des transporteurs interdits.

Le 16 novembre dernier, le Parlement européen avait déjà adopté ce texte, rédigé par le député français Christine de Veyrac, par 577 voix contre 16.

Ce règlement instaure une liste noire européenne unique, établie sur la base de critères communs, et répertoriant les transporteurs aériens interdits dans l'ensemble de la Communauté.

Il prévoit également la publication de cette liste, sur Internet et dans tous les lieux où les passagers sont susceptibles d'acheter un billet d'avion.

En outre, il instaure une obligation pour les vendeurs de billets d'avion d'informer les passagers sur l'identité de la compagnie avec laquelle ils vont voyager.

Au printemps dernier, l'idée était pourtant encore loin d'être consensuelle, les Etats membres ne voulant pas céder leurs prérogatives en matière d'autorisations de vols. La Commission européenne avait d'ailleurs à l'origine proposé un texte moins ambitieux, prévoyant une simple compilation des listes noires nationales, et non leur consolidation au niveau européen.

L'impulsion est finalement venue du Parlement européen, où le rapporteur du texte, Christine de Veyrac, a demandé pour qu'une compagnie interdite dans un pays membre le soit automatiquement dans tous les autres.

Pour toute information:

Christine de Veyrac, Député européen, cdeveyrac@europarl.eu.int

Tél: + 32 2 284 57 39 (Bruxelles)

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>